

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 18 mai 2017

Objet : RS - Subvention à l'Amicale du personnel au titre de l'année 2017

• date de convocation le 12 mai 2017

• nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi dix-huit mai à vingt heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 63

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Philippe Trepier

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud - Alain Thieffenat

Jean-Luc Berthalay

Daniel Grosjean

Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot -

Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin -

Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien -

Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau -

Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori - Alexandra Turnar

Suzanne Boucher

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton

Pierre Duperier

Jean-Pierre Fressoz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin

Marc Chauvin - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Christophe Richel

Philippe Dubonnet

Maryse Fabre

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Jean-Pierre Beguin à Bernard Januel - de Frédéric Bret à Françoise Van Wetter - de Danièle d'Agostin à Daniel Grosjean - de Philippe Gamen à Xavier Dullin - de Céline Lapolée à Michel Dyen - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Pierre Ruffier - de Françoise Marchand à Jean-Benoît Cerino - de Gérard Marcucci à Dominique Pommat - de Dominique Mornand à Christine Dioux - de Christian Papegay à Mustapha Hamadi - de Benoît Perrotton à Josiane Beaud - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Bruno Stellan à Brigitte Bochaton - de Florence Vallin-Balas à Catherine Chappuis - de Sylvie Vuillemet à Luc Berthoud

• conseillers excusés : 4

Philippe Bard - François Blanc - Stéphane Bochet - Albert Darvey

Conseil communautaire du 18 mai 2017

délibération n° 180-17 C

objet **RS - Subvention à l'Amicale du personnel au titre de l'année 2017**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, rappelle que la collectivité a confié la mise en œuvre de l'action sociale auprès de son personnel au Comité national d'action sociale (CNAS).

Souhaitant dans le même temps conserver un lien de proximité indispensable, la collectivité a souhaité que l'Amicale du personnel puisse être l'intermédiaire facilitateur entre le CNAS et les agents.

Par ailleurs, afin de conserver une offre locale, il a été décidé de verser à l'Amiclae une subvention annuelle lui permettant d'organiser des actions complémentaires.

Pour l'année 2017, cette subvention s'élève à 11 513 € et se décompose de la manière suivante :

- 7 313 € de subvention annuelle pour la mise en œuvre des offres de loisirs de l'Amicale,
- 4 200 € de subvention exceptionnelle pour fêter les 70 ans de l'association.

Chambéry métropole - Cœur des Bauges a également confié à l'Amicale du personnel la gestion des secours et prêts d'urgence de ses agents.

Pour l'année 2017, la collectivité souhaite allouer à ce titre la somme maximum de 10 000 €. Un décompte précis des sommes versées sera transmis à la collectivité qui procédera à leur remboursement.

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve, pour l'année 2017, le versement d'une subvention de 11 513 € à l'Amicale du personnel,

Article 2 : prévoit la somme maximum de 10 000 € à l'Amicale du personnel au titre des secours d'urgence en faveur des agents de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 180-17 C

Objet de l'acte : RS - Subvention à l'Amicale du personnel au titre de l'année 2017

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 18 mai 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170518-lmc1H19572H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19572H1

Date de transmission en Préfecture : 02 juin 2017

Date de réception en Préfecture : 02 juin 2017